

# FROUZINS

## Le Mag

Au plus près de vous.



## BUDGET PARTICIPATIF

### Appel à projets .....

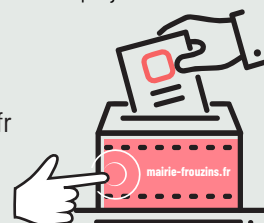
La Ville de Frouzins lance son 1<sup>er</sup> budget participatif. Doté de 30 000 €, ce budget a pour vocation de réaliser des projets proposés par les habitants eux-mêmes. Le Maire, Jérôme Laffon et Alain Vidal, Adjoint à la Participation citoyenne expliquent les raisons de cette initiative (voir au dos).

Si vous avez de 12 à 77 ans (et + 😊), si vous habitez à Frouzins ou si vous représentez une association frouzinoise, si vous avez une idée pour améliorer le cadre de vie, alors vous pouvez proposer votre projet jusqu'au 5 juin 2021. Voilà comment procéder.

1

#### JE DÉPOSE MON PROJET

En remplissant le formulaire en ligne sur [www.mairie-frouzins.fr](http://www.mairie-frouzins.fr) ou sur place, à l'accueil de la mairie.



2

#### UN COMITÉ TECHNIQUE EXAMINE SA CONFORMITÉ

Votre projet doit correspondre aux critères du Règlement de participation téléchargeable sur le site Internet ou disponible à l'accueil de la mairie.



3

#### UN COMITÉ DE PILOTAGE SÉLECTIONNE LES PROJETS

Présidé par le maire et réunissant toutes les composantes du Conseil municipal, les élus sélectionnent le ou les projets lauréats.



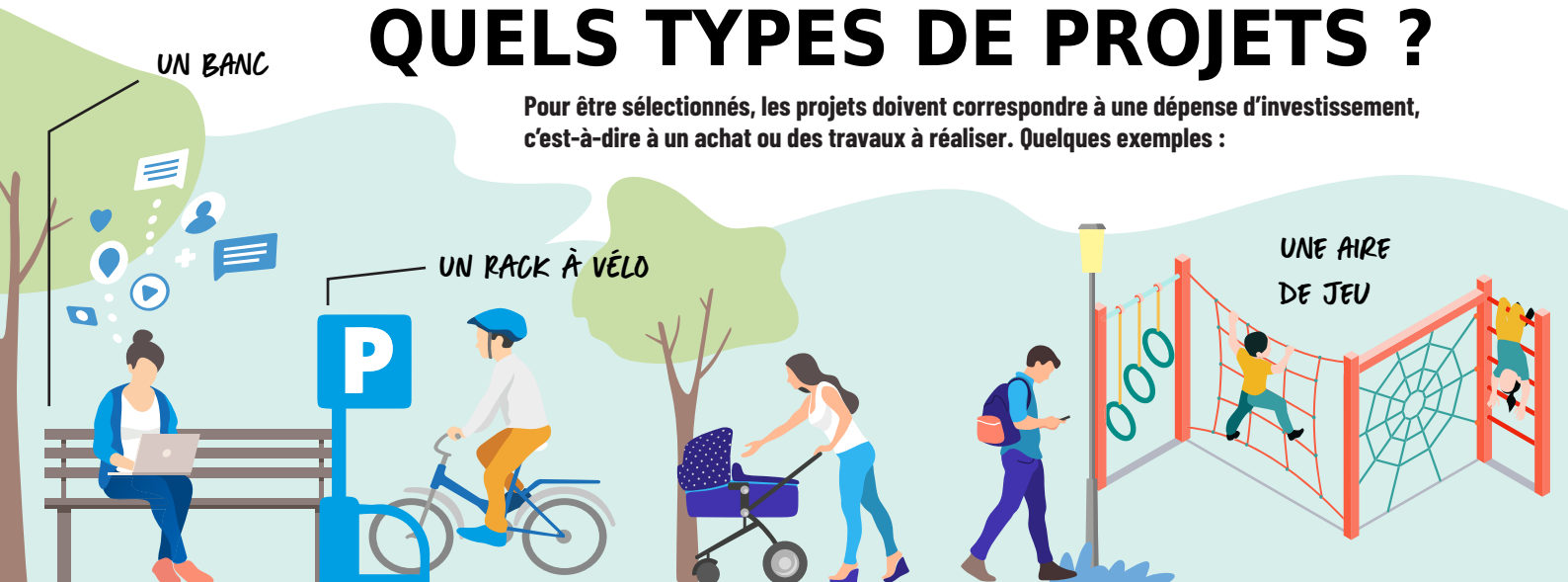
Des questions, des précisions ?



[budgetparticipatif@mairie-frouzins.fr](mailto:budgetparticipatif@mairie-frouzins.fr)

# QUELS TYPES DE PROJETS ?

Pour être sélectionnés, les projets doivent correspondre à une dépense d'investissement, c'est-à-dire à un achat ou des travaux à réaliser. Quelques exemples :



LE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2021 A ADOPTÉ LA CRÉATION DU 1<sup>ER</sup> BUDGET PARTICIPATIF DE LA VILLE D'UN MONTANT DE 30 000€. JÉRÔME LAFFON, MAIRE DE FROUZINS ET ALAIN VIDAL, ADJOINT À LA PARTICIPATION CITOYENNE NOUS EN DISENT PLUS.

## interview

**C'est quoi, pour vous, un budget participatif ? Pourquoi l'avoir créé ?**

**Jérôme Laffon :** Les Frouzinois aiment leur commune, ils me le témoignent chaque jour. Le budget participatif est un moyen supplémentaire de les associer à la vie de leur cité, en laissant libre cours à leurs idées. Cela s'inscrit dans un ensemble plus vaste de dispositifs visant à communiquer, consulter et associer le citoyen aux décisions locales, c'était un engagement de mon équipe. Il existe un fort sentiment d'appartenance à FROUZINS, nous devons le choyer.

**Alain Vidal :** Le budget participatif est un moyen efficace de valoriser et d'encourager la participation citoyenne. Cette participation est primordiale dans le mode de gestion que nous souhaitons mettre en place pour notre commune de Frouzins. C'est pour cela que nous le mettons en œuvre dès notre premier budget.

**Le Conseil municipal a alloué une somme de 30 000 € pour financer les projets retenus. N'est-ce pas trop ?**

**JL :** 3 € par habitant alloué pour un budget participatif communal c'est, il est vrai, tout à fait honorable en regard des pratiques des autres communes. Ce dispositif ne doit pas être vu comme un gadget mais doit aboutir à des réalisations utiles et concrètes ! 30 000 € est une enveloppe qui pourra être attribuée à un seul projet ou à plusieurs projets jusqu'à cette limite. Ce projet sera bien sûr réalisé par la commune.

**AV :** Non, c'est notre premier budget participatif, il nous a paru important de permettre aux Frouzinoises et Frouzinois de pouvoir proposer des projets «intéressants» et fédérateurs pour la commune. C'est un début et le montant ainsi que les modalités seront amenés à évoluer dans le temps.



Jérôme Laffon, maire et Alain Vidal, adjoint à la Participation citoyenne devant l'aire de jeu au parc Saint Germer

Pour des raisons évidentes d'identification, les masques ont été enlevés le temps de la photo.

**Qui sélectionnera les projets ?**

**JL :** D'abord analysés par nos équipes techniques afin d'en vérifier la conformité aux critères de sélection, les projets amenés à concourir seront ensuite soumis à l'arbitrage d'un comité de pilotage composé d'élus communaux. Ceux-ci ne pourront bien évidemment pas participer à cette consultation...

**AV :** Il y a aura certainement beaucoup de projets pour un seul lauréat, mais nous serons attentifs à tous, et cette pratique sera reconduite...

**Le concours est ouvert à tous les Frouzinois à partir de l'âge de 12 ans. N'est-ce pas trop tôt ?**

**JL :** Vous seriez surpris du nombre de sollicitations dont je fais l'objet de la part de nos jeunes ! Le parcours citoyen, qu'alimente ce dispositif de budget participatif, doit concerner tous les Frouzinois. Il n'est pas trop tôt à 12 ans pour s'intéresser à la vie de la cité, au bien commun. La préservation et l'embellissement de notre cadre de vie est l'affaire de tous, et les jeunes y sont très sensibles !

**AV :** Les jeunes n'ont pas besoin d'attendre 18 ans pour démontrer leur capacité à s'impliquer pour leur commune.



Lettre d'information  
de la ville de Frouzins

Directeur de la publication : Jérôme Laffon  
Comité de rédaction : Service communication  
Création graphique : Atelier Agiteo - [www.agiteo.fr](http://www.agiteo.fr)  
Crédits photos : Ville de Frouzins.  
Impression : Reprint - [www.groupepreprint.com](http://www.groupepreprint.com)



Ce hors-série est imprimé aux normes imprim'Vert sur papier PEFC, procédé CTP avec encres végétales.